Amortissements

Comptabiliser les amortissements suivants, en utilisant les comptes les plus précis possibles. Vous travaillez pour la société « Vendredi », qui vend des articles de plage, de pic-nic et de loisir à Genève. La société est assujettie à la TVA au régime de la contre-prestation convenue. Et vous avez la chance d’être comptable au sein de cette société.

Extrait des comptes de la société au 31 décembre 2015 (avant écritures de clôture)

|  |
| --- |
| Matériel informatique 2'500.-Outillage 30'000.-- Cumul d’amort. s/ outillage (10'000.-)Mobilier 45'000.-Machines 56'000.-- Cumul d’amort. s/ machines 0.Titres de participation 40'000.-Véhicules 120'000.-- Cumul d’amort. s/ vhc. (30'000.-)Immeuble d’exploitation 400'000.-Immeuble hors exploitation 2'000'000.- |

**Questions théoriques**

1. *Est-ce que l’outillage a été acheté cette année ?*
2. *Est-ce que les machines ont été achetées cette année ?*
3. *Est-ce que l’amortissement de l’immeuble d’exploitation sera porté dans le même compte que l’amortissement de l’immeuble hors exploitation ?*
4. *Est-ce que les titres seront amortis ?*

**Ecritures de clôture au 31 décembre 2015**

1. *Notre véhicule est amorti de 20% de sa valeur comptable.*
2. *Nos titres de participation sont réajustés au cours du jour : 100 actions à CHF 420.-.*
3. *Nous payons l’amortissement de la dette hypothécaire pour l’immeuble d’investissement, CHF 40'000.- ainsi que CHF 10'000.- d’intérêts.*
4. *Notre outillage est amorti pour sa deuxième année, linéaire.*
5. *Le mobilier a été acheté au début de l’année 2013. Nous l’amortissons sur 10 ans, linéaire.*
6. *Les immeubles ont une durée de vie de 25 ans, ils sont amortis de manière dégressive.*
7. *Les machines ont été achetées cette année. La moitié a été acheté en début d’année et le solde le 10 septembre. Il faut tabler sur une durée de vie de 10 ans, et d’un amortissement dégressif.*
8. *Amortir le matériel informatique, acheté début 2012, et amorti régulièrement de manière linéaire, sur 4 ans.*

**Ecritures en cours d’année**

La société Alpha-sud vous demande de l’aide pour les écritures suivantes, liées aux amortissements. Les écritures concernent l’exercice comptable 2016.

1. *Nous vendons, le 18 juin 2016, un véhicule acheté au début de l’année 2012 pour CHF 54'000.- TTC (TVA à 8%) et amorti de manière linéaire au taux de 15%, direct. Le prix de vente est fixé à CHF 24'000.- HT et l’acheteur nous paie CHF 5'000.- par virement bancaire, le solde à 30 jours.*
2. *Un ordinateur acheté le 18 août 2014 pour CHF 9'700.- TTC (TVA à 8%) est revendu aujourd’hui, 19 septembre 2016. L’ordinateur avait une durée de vie de 5 ans et avait été amorti de manière dégressive indirecte. Le prix négocié avec l’acheteur se monte à CHF 5'400.- TTC (TVA à 8%), payable à 30 jours.*
3. *Le 15 mars 2016, notre machine est vendue pour CHF 10'800.- TTC à un voisin, par virement bancaire. Cette machine avait été achetée pour CHF 23'000.- HT et avait été amortie régulièrement de manière indirecte linéaire sur 10 ans. Sa valeur dans les comptes était de CHF 14'000.- en début d’année.*
4. *Du mobilier divers est vendu ce jour en espèces pour CHF 900 HT. Il avait été acheté en 2007 et amorti sur 5 ans de manière linéaire directe.*
5. *Le 19 avril 2016, nous achetons du nouvel outillage au prix catalogue de CHF 30'000.- TTC auprès d’un fournisseur local. Nous bénéficions d’un rabais de 10% et payons CHF 5'000.- en espèces. Le solde est payé par la reprise de notre ancien outillage, acheté le 9 juillet 2014 CHF 62'000.- TTC (tva à 8%) et amorti sur 5 ans de manière directe linéaire.*